



LA BAUME- CORNILLANE



BULLETIN MUNICIPAL

N° 71- JANVIER 2025



26100 Romans-sur-Isère

04 75 48 82 09

contact@bpa-concept.com

Du Lundi au jeudi : 9h-17h

Vendredi : 9h-16h | Samedi : Sur Rdv

SARL ECHEVIN TP

Travaux publics et particuliers

Terrassement, plateforme, piscine,
assainissement, viabilisation, VRD...



PHILIBERT Laurence
06.26.82.02.24

PHILIBERT Hervé
06.32.84.39.20

Email :

sarlechevintp@yahoo.fr

200 Chemin de Villeplat
26120 MONTVENDRE



sommaire

Bulletin municipal de la Baume-Cornillane
Janvier 2025

05

INFORMATIONS COMMUNALES

Le mot du Maire
*Le compte rendu des procès
verbaux*
*Informations communales et
citoyennes*

15

LA VIE DES BALMOIS

Du nouveau dans les décorations de Noël
Portrait d'une barcelonnaise-balmoise
Un composteur collectif au centre du village
Connaissez-vous le réseau d'accueil citoyen ?

23

DU COTE DES ASSOCIATIONS

La Baume du tigre
L'amicale laïque
Le comité de jumelage
Ourches en fait

23

DU COTE DES ECOLES

L'école de la Baume-Cornillane

28

ETAT CIVIL

31

INFORMATIONS PRATIQUES

 **Guy BOSSAN & fils**
Électricité Générale

Rénovation • Ventilation • Chauffage • Eclairage
Bâtiments Professionnels

04 75 59 40 36
MONTMEYRAN



Ventes et Réparations

Tél : 04 75 59 38 88

26120 Montmeyran

**Vente
bouteilles de
gaz**

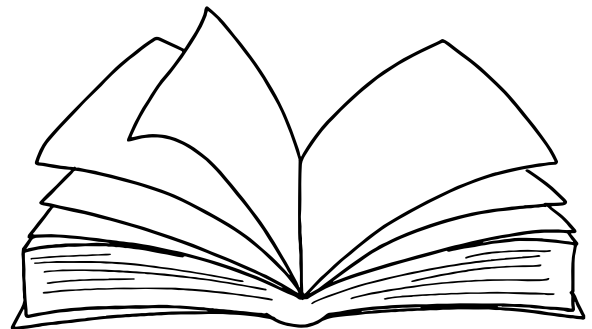


*Les Contours
de la
Peinture*

PLAQUISTE PEINTRE

lescontours@gmail.com

06 08 78 29 81



Librairie Papeterie Galerie

 **Écriture**

*Place Charles de Gaulle - 26120 Chabeuil
04 75 59 29 48*

écriture.chabeuil@gmail.com

*Lundi : 14h00 - 19h00 (fermé en juillet et août)
Mardi au Vendredi : 8h30-12h00 / 14h00-19h00
Samedi : 9h00-12h00 / 14h00-18h30*

EDITO, LE MOT DU MAIRE



Balmoises, Balmois,

À l'heure où s'achève l'année 2024, dans un climat de politique nationale complexe qui plonge les collectivités dans l'incertitude, nous nous efforçons de ne pas céder au pessimisme. Nous vivons dans un pays où la solidarité nationale est un bien précieux. Mais cette générosité et cette solidarité, ne peuvent s'exercer que si elles sont en parallèle accompagnées du respect scrupuleux des règles communes.

En effet, on constate au niveau communal une recrudescence d'infractions au code de l'urbanisme : des constructions supérieures à 5m2 non déclarées, des nivellements de sol importants, des changements de destination de bâtiments... Après un courrier, un rendez-vous, je suis parfois fois amené à dresser un procès-verbal pour infraction, ce qui n'est ni agréable, ni confortable. Invariablement, l'engagement d'une procédure implique une perte de temps, des frais, des blocages administratifs...

Tôt ou tard ces aménagements seront détectés et selon l'application de notre PLU qui règlemente les constructions, ils pourront parfois être régularisés, mais dans le pire des cas « la remise en l'état initial » sera demandée. Notons que ces travaux illégaux contribuent aussi à créer une inégalité fiscale entre les habitants, à un moment où beaucoup de Balmois ont vu leur taxe foncière augmenter significativement, alors même que le taux de la part communale est resté inchangé.

Au niveau de l'avancement des projets, ce deuxième semestre a été intense en événements dont le principal est l'aboutissement de la future construction de 4 logements locatifs communaux. Un rythme soutenu de réunions tout au long de l'année a permis l'avancement du dossier de la résidence « La Fagolière » dans le respect des délais prévus. Le permis de construire a reçu un avis favorable le 18 octobre 2024. Les consultations auprès des entreprises sont en cours pour un démarrage du chantier dans le courant du premier trimestre 2025.

Le gérant du restaurant « La Pangée » a quant à lui été mis en liquidation judiciaire le 18 septembre 2024. Des négociations sont en cours avec des repreneurs éventuels pour rouvrir au plus tôt ce lieu de vie pour les Balmois et les nombreux visiteurs de notre commune.

Avant cela, la mairie doit effectuer les visites de sécurité obligatoires exigées pour un équipement recevant du public (ERP).

Des préoccupations diverses ont émaillé ce dernier semestre : une cheminée située sur le pan nord du toit de l'école est tombée et des mesures ont été prises en urgence pour pallier les dégâts d'infiltrations d'eau dans un appartement et à l'école. En parallèle, des travaux indispensables sur les voiries avant qu'elles ne se dégradent, et d'entretien de routes et de fossés, ont eu lieu en octobre sur l'ensemble du territoire de notre commune. En outre, si vous constatez des désordres sur le domaine public, je vous invite à en faire part à la mairie pour une prochaine programmation de travaux.

Comme de coutume en cette fin d'année, la place devant la mairie a été embellie par les agents communaux, mais aussi grâce à la participation de Balmois volontaires venus installer le village de Noël et l'enrichir de créations toujours plus réussies. Je tiens à remercier particulièrement Monsieur Adrien HORN, sculpteur sur bois pour son travail à titre gracieux.

Pour conclure, je souhaite mettre en avant le rôle des élus, de notre secrétaire de mairie, des agents communaux, des associations et de leurs nombreux bénévoles, qui tous ensemble contribuent au lien social qu'il convient d'entretenir. En agissant en commun avec sens du partage, et esprit de responsabilité, nous pouvons conserver au niveau local, l'espoir de jours plus sereins. Je remercie tous ceux qui par leur engagement participent à la vie communale et j'invite celles et ceux qui souhaitent s'investir dans le futur, à réfléchir dès aujourd'hui à la forme que pourra prendre cet engagement.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous, au nom du Conseil Municipal, d'excellentes fêtes de fin d'année et à vous donner rendez-vous le samedi 4 janvier à 18h30, à la salle des fêtes, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Dominique Sylvestre



2025

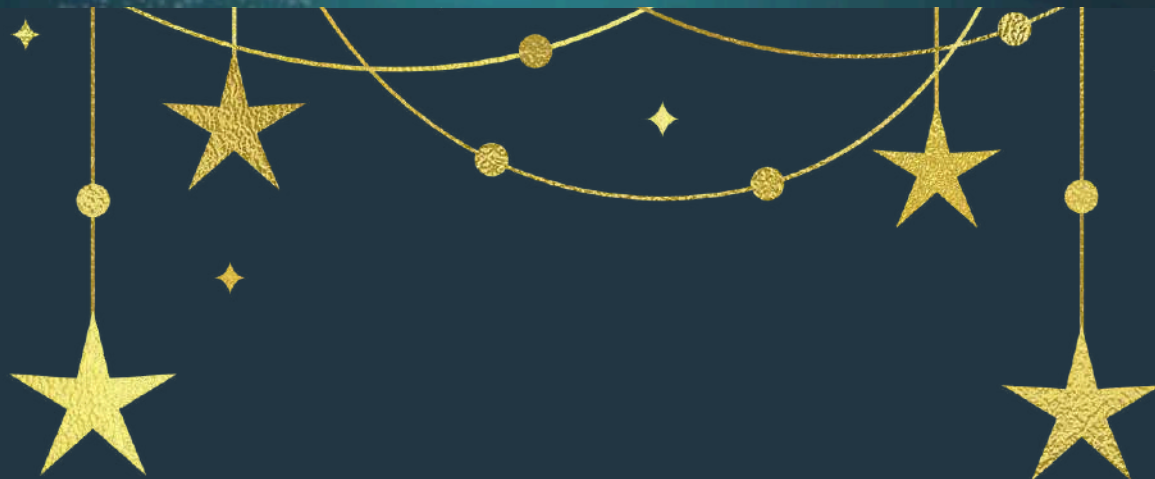
*Dominique Sylvestre, Maire
et le conseil municipal
vous invitent
à la cérémonie des Vœux*

Samedi 4 Janvier 2025

*Meilleurs
Vœux !*

La Baume Cornillane

Salle Marcel Maisonnat 18h 30



LA BAUME-CORNILLANE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DES PROCÈS VERBAUX (2EME SEMESTRE 2024)

VIE MUNICIPALE

AVANCEMENTS DE GRADE DE DEUX AGENTS

- L'un des deux agents techniques a pu prétendre au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à compter du 23 août 2024.
- La secrétaire générale de mairie est promue au grade de rédacteur territorial pour 2025.

RESTAURANT « LA PANGEE »

L'entreprise du gérant du restaurant communal a été mise en liquidation judiciaire le 18 septembre 2024 par le tribunal de commerce de Romans. La mairie a racheté l'actif mobilier global de l'entreprise. Un débat sur l'avenir de ce commerce et son intérêt pour la vie du village a eu lieu au sein du conseil municipal. Des repreneurs se sont fait connaître et ils ont été reçus en entretien par les conseillers municipaux, lors d'une réunion, afin qu'ils présentent leurs projets respectifs.

ACQUISITION DE LA PARCELLE ZL 26

Le propriétaire de la parcelle ZL 26 a souhaité la vendre à la commune. Celle-ci jouxtant les parcelles communales, ce projet contribuera à mettre en valeur la partie sud du site féodal.

CLOTURE DU BUDGET URBANISATION

L'opération étant achevée, le budget « annexe » servant à gérer la comptabilité durant la phase d'urbanisation du lotissement sera clôturé au 31 décembre 2024.

LOI APER (Accélération de Production des Energies Renouvelables.)

Chaque commune doit échafauder un projet de définition et de localisation des zones susceptibles d'accélérer la production des énergies renouvelables. Après en avoir débattu, le conseil municipal a décidé de recueillir l'avis de la population lors d'une journée de permanence en mairie qui se déroulera le vendredi 10 janvier 2025 (de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h). Un cahier de doléances sera mis à disposition ce jour-là.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025. Elodie Wendling, agent technique territorial sera agent recenseur titulaire et Isabelle Chaulet sera agent recenseur suppléant en cas d'empêchement. Elisabeth Vial aura le rôle de coordonnateur communal, Dominique Sylvestre sera son adjoint.

SMESV (Syndicat Mixte des Eaux du Sud Valentinois)

La commune du Chaffal a demandé son adhésion au Syndicat Mixte des Eaux du Sud Valentinois. Le conseil municipal a approuvé cette décision à l'unanimité et a pris acte du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service eau potable du SMESV.

LA BAUME-CORNILLANE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DES PROCÈS VERBAUX (2EME SEMESTRE 2024)

AGGLO

STATUTS VRA

Les statuts de Valence Romans Agglo ont été modifiés avec l'ajout d'une compétence facultative "versement de la contribution SDIS ". Désormais l'Agglo versera directement la redevance au SDIS (centre des pompiers) à la place des communes. Cette délibération a été votée comme suit par le conseil municipal : 1 contre, 1 abstention, 8 pour.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Le RAM de Montmeyran auquel adhère la commune de La Baume afin que ses 2 assistantes maternelles puissent bénéficier des animations dispensées par l'Agglo, n'ouvrira plus que 2 jours par semaines au lieu de 3 précédemment en raison d'une répartition des animations plus équitable sur le territoire de la communauté de commune. A leur demande, les élus de La Baume-Cornillane, Upie et Montmeyran se sont réunis avec les responsables « petite enfance » de l'Agglo, afin de réclamer l'ouverture du RAM de Montmeyran les jeudis sans la présence d'animatrice et l'ouverture avec animatrice pendant les vacances scolaires.

ECOLES

CONSEIL D'ECOLE

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions. A l'école d'Ourches, 15 enfants de moyennes et grandes sections sont sous la responsabilité de la Directrice Kathleen Guernevel, aidée par Camille Noyer au poste d'ASEM, avec la présence de Nadine Maurice en tant qu'AESH. On compte 39 élèves répartis en 2 classes à l'école de La Baume. Le Directeur de l'école de La Baume, Julien Revel, est en charge des niveaux de CE2, CM1, CM2 pour un effectif de 24 élèves. Nathalie Constant maintenant titulaire du poste, s'occupe des 15 élèves de CP et de CE1. Durant l'été, une cloison a été édifiée à l'entrée de l'école afin de créer un hall séparant l'espace classe de l'entrée, pour un confort thermique et acoustique.

TRAVAUX ET PROJETS

ESCALIER DE LA GROTTA DE LA DAME

L'arrêté interdisant l'accès à la grotte pour des raisons de sécurité et datant de décembre 2022 est toujours en vigueur. Un premier devis de remise en état de l'escalier a été obtenu par l'intermédiaire de l'Agglo. Le montant de ce dernier étant élevé des subventions ont été demandées.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

- pour l'escalier d'accès à la Grotte de la Dame (Région AURA au titre du « bonus ruralité », Conseil Départemental).
- la rénovation de la porte du temple (Agglo, Région AURA au titre du « bonus ruralité », Conseil Départemental).
- pour le futur cheminement piéton reliant l'Impasse des Chenebiers au parking le long de la RD208, Rue du temple (Conseil Départemental, Région AURA au titre du « bonus ruralité »).

LA BAUME-CORNILLANE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DES PROCÈS VERBAUX (2EME SEMESTRE 2024)

ETUDE POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Validation de l'étude pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le local technique et le bloc mairie-salle de fêtes. Cette étude avait été présentée en amont aux conseillers municipaux par l'entreprise Piernergie. Cette dernière va étudier la rentabilité du projet et le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour la signature de la promesse de bail emphytéotique, malgré 2 abstentions.

LOT N° 1

Les 4 logements de la résidence "La Fagolière" sont l'aboutissement de nombreuses réunions en compagnie du cabinet d'architecte choisi début 2024. La commune reste le maître d'ouvrage de ce projet. L'appel d'offre a été lancé pour déterminer quels seront les artisans qui interviendront sur le chantier.

La construction va pouvoir se dérouler sur l'année 2025.

TOIT DE L'ECOLE

En raison de la chute d'une cheminée sur le toit au nord du bâtiment de l'école, des travaux de réparation ont eu lieu au niveau de l'abergement et des tuiles. Les diverses infiltrations à l'intérieur du bâtiment (appartement, salle de classe) feront l'objet de travaux de remise en état.

URBANISME

DP (Déclaration préalable)

- avis favorables :

- **VAEOS** pour Mr BOIS Arnaud : installation de panneaux photovoltaïques en toiture.
- **VAEOS** pour Mr BROSSARD Frédéric : installation de panneaux photovoltaïques en toiture.
- **ROLLAND Blandine** : Agrandissement d'une porte fenêtre et création d'une porte à partir d'une fenêtre.
- **GNS CONSEILS** : pour Mr CHALEYAT Grégory et Mme LAMASSE Emmanuelle : installation de panneaux photovoltaïques.
- **CACCHIA Eva** : division d'un lot à construire
- **SUN R SOLUTIONS** pour Mr BLANC Alexandre : installation de panneaux photovoltaïques en toiture.
- **VERNIER Clotilde** : réfection toiture et pose d'une fenêtre de toit.
- **EDF/ENR** pour Mme SPINLER Caroline, installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

LA BAUME-CORNILLANE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DES PROCÈS VERBAUX (2EME SEMESTRE 2024)

- retraits après avis favorable :

- **ECO ENERGIE HABITAT** pour Mme SPINNLER Caroline : installation de panneaux photovoltaïques en toiture.
- **ECO ENERGIE HABITAT** pour Mr DAOUD Mohamed : installation de 7 panneaux photovoltaïques en toiture.

- avis défavorable :

- **GOMEZ Fabien** : (non fournitures de pièces complémentaires) : construction d'une terrasse et d'une clôture.

PC (Permis de Construire)

- avis favorable :

- **MOULIN Thibaut** : extension d'une maison individuelle
- **COMMUNE DE LA BAUME CORNILLANE** : construction de 4 logements locatifs sur le lot n°1.
- **PICOREAU Joël et Noëlle** : (permis modificatif n°2), modification au niveau la clôture et des murs de soutènement. Construction d'un abri voiture.

CONSTRUCTION DE LA FAGOLIÈRE

par Brigitte Thivolle

Ce projet important pour les balmois et la commune a été très constructif dans tous les sens du terme. En effet, le conseil municipal a veillé aux moindres détails en tenant compte du budget acquis par la vente de lots constructibles en amont.

Plusieurs noms ont été proposés pour nommer cette construction. La dénomination "La Fagolière" a été choisie en commission extramunicipale de l'urbanisme.

Ce choix s'explique par la volonté de rappeler à la mémoire collective que non loin de l'endroit où sera édifiée la prochaine construction, se situait un lieu sur lequel les habitants de La Baume entreposaient, jusqu'au milieu du siècle dernier, des fagots coupés et acheminés depuis la montagne de la Raye. Ces menues branches taillées dont on donnait les feuilles à manger aux troupeaux, servaient de combustible, notamment pour les artisans (le boulanger pour alimenter le four...).



Après le choix d'un cabinet d'architecte et d'un maître d'oeuvre pour assurer le suivi de chantier, ces derniers ont accompagné la mairie tout au long de l'élaboration du projet, assistant aux nombreuses réunions qui se sont déroulées tout au long de l'année.

Le permis de construire a été déposé et a reçu un avis favorable le 18/10. Les marchés d'appel d'offres afin de trouver les entreprises sont en cours et les travaux devraient commencer en février-mars 2025. Trois appartements type T3 et un type T2 seront proposés aux futurs locataires.



L'ENQUÊTE POUR LE RECENSEMENT DES HABITANTS DE NOTRE COMMUNE AURA LIEU DU 18 JANVIER 2025 AU 24 FÉVRIER 2025

par Brigitte Thivolle

Le recensement de la population est encadré par la loi

Seul l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), qui est chargé par la loi de réaliser le recensement de la population en partenariat avec les communes, peut effectuer le recensement général de la population. L'Insee l'organise et le contrôle, les communes préparent et réalisent la collecte sur le terrain.

Est-il obligatoire de remplir le formulaire de recensement ?

Oui. Selon la loi du 7 juin 1951, vous devez répondre au questionnaire de recensement. La loi prévoit une amende en cas de refus de répondre.

Qui est concerné par le recensement ?

Quelle que soit votre nationalité, si vous résidez en France depuis ou pour au moins 1 an, vous êtes concerné par le recensement de la population.

Vos données sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

- Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

- L'agent recenseur est recruté par la mairie. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.

- Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Utile pour les communes et les politiques publiques

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de commerces. La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

Le Recensement : Comment ça se passe ?

L'agent recenseur, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres.

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie.

Merci de réserver le meilleur accueil à

l'agent recenseur qui n'est autre qu'Elodie Wendling, agent technique de la mairie. Au cours de son enquête, elle vous proposera en priorité de répondre par internet au questionnaire.



Elodie WENDLING

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

par Brigitte Thivolle

C'est quoi ?

Il s'agit d'un document opérationnel, établi sous l'autorité du maire, qui prévoit l'organisation de la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Le PCS intègre les dispositions du plan départemental. L'organisation de la Réponse de la Sécurité Civile (ORSEC) élaboré par les services de l'Etat. Le Plan Communal de Sauvegarde de La Baume-Cornillane a été élaboré en mars 2024.

Quel est son but ?

Il permet d'anticiper une situation d'urgence et de se préparer à sa gestion.

Il rappelle les consignes de sécurité, les moyens d'alerte, les numéros d'urgence. Le plan communal de sauvegarde et le document d'information communal sont à consulter à la mairie et sur le site internet de la commune.

LES RISQUES MAJEURS AUXQUELS NOTRE COMMUNE EST EXPOSÉE :



Neige / Verglas



Tempête



Feux de forêts



Séisme



Sécheresse



Canicule



Risque nucléaire

L'information et la sensibilisation des citoyens face aux risques majeurs sur notre commune sont des éléments essentiels pour une prévention efficace.

L'équipe municipale a décidé l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde afin de préserver la sécurité des habitants et de protéger au mieux leurs biens et leur environnement. Ce plan a pour objectif de définir les mesures de prévention et de secours prises pour faire face à cette situation de crise. La réalisation du P.C.S. répond par ailleurs à l'obligation réglementaire qui lui est faite.

Ce D.I.C.R.I.M. présente les risques qui menacent notre territoire, rappelle les consignes de sécurité à respecter, les moyens d'alerte prévus par la commune, les numéros d'urgence et les démarches à suivre si une telle situation survient sur la commune.

En de telles circonstances, vigilance et entraide sont nécessaires et salvatrices.

Dominique Sylvestre

LES CHEMINS COMMUNAUX

par Brigitte Thivolle

Un patrimoine à protéger et à entretenir

Les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme voies communales. Ils font partie du domaine privé de la commune.

Le chemin qui mène à votre habitation peut être soit un chemin privé, s'il vous appartient ; soit un chemin d'exploitation, s'il appartient à plusieurs propriétaires ; soit un chemin rural, s'il appartient à la commune.

Une attention municipale permanente

Durant l'année 2024, plusieurs chemins ruraux de la commune ont été remis en état suite aux nombreux intempéries subis au printemps.

Le Chemin de la Grotte de la Dame, le Chemin de la Graire, le Chemin des Bois, le Chemin de la Bûche, la Route de la Lozière et une partie de la Route des Granges ont fait peau neuve dans l'intérêt de tous.

L'entretien des fossés est régulièrement effectué en veillant tout particulièrement à l'écoulement des eaux de pluies.

La police des chemins ruraux

- Le rôle du maire

Le maire est chargé de la police et de la conservation des chemins ruraux. Il peut interdire l'usage de tout ou partie du réseau des chemins ruraux à certaines catégories de véhicules / matériels.

Les pouvoirs de police spéciale de la circulation lui permettent de justifier les interdictions de circulation.



DU NOUVEAU DANS LES DÉCORATIONS DE NOEL

par Elodie Wendling

Le village de La Baume -Cornillane a eu le plaisir et la faveur de recevoir durant une semaine Adrien HORN. Sculpteur sur bois, il a réalisé un magnifique ours qu'il a généreusement offert à la commune. Celui-ci est exposé parmi les nombreuses autres sculptures et animations de la désormais traditionnelle décoration de Noël, située comme à son habitude au centre du village, rendant encore plus beau notre village illuminé pour les fêtes de fin d'année. Un grand merci aux autres bénévoles pour avoir participé à l'installation du village de Noël, encore plus grand cette année !



PORTRAIT D'UNE BARCELONNAISE-BALMOISE : ELISABETH VIAL

par Brigitte Thivolle

Les jours de travail, elle part de son village, Barcelonne, traverse le hameau des Ferrands, arrive au club des Pialoux, ça monte, ça descend, en voiture ou à bicyclette (dès que les beaux jours arrivent.) La route de Montvendre se profile au prochain carrefour, le pas du pont, le virage de chez Claudine, puis celui de chez André, au loin son lieu de travail, la mairie de La Baume Cornillane

Bonjour Elisabeth, pas tout à fait Balmoise quoique...tu connais très bien notre village en tant que secrétaire de mairie. Tu es une des personnes référentes pour la commune. J'ai voulu à travers toi présenter aux balmois ton métier et ton rôle auprès de l'équipe municipale.

Depuis combien de temps travailles-tu à la mairie ?

J'ai pris le poste au 1er juillet 2018. C'est une mutation. J'étais titulaire dans une autre commune.

Avant J'avais répondu à des offres de secrétaire de mairie et effectué des remplacements dans des mairies alentour, Ourches, Beaumont, Valence, Crest, Marches ...

Quel a été ton parcours professionnel ?

J'ai eu mon bac de secrétariat. Puis j'ai démarré dans le monde du travail, J'ai débuté dans mon premier emploi chez Métro à Valence pendant 10 ans. Là, j'ai côtoyé les restaurateurs, travaillé à l'accueil, la caisse, la facturation. Une première expérience de travail.

Et après métro?

J'ai trouvé important d'être auprès de mes enfants, de les orienter vraiment, de les accompagner dans leur vie scolaire. Après dix ans dans ce métier de bouche je me suis lancée à mon compte dans la création d'une biscuiterie.



Tu t'étais installée chez toi? Tu avais une petite boutique?

J'avais en fait mon garage de 50 mètres carrés. Un labo de fabrication et une pièce d'emballage. Tout ça dans le respect des normes. J'ai fait des croquants, des pains d'épices, du pain bio. Pour me faire connaître, j'ai travaillé sur les marchés, Chabeuil, Crest, Bourdeaux, Valence. J'allais démarcher des supermarchés, des points régionaux de vente. Mes produits plaisaient et se vendaient bien.

Quelle chance! Tu faisais des gâteaux toute la journée?

Je faisais des gâteaux toute la journée, oui et non. C'est une activité que je faisais plus à mi-temps parce que c'était aussi le choix de vie que je voulais. Rester un peu à la maison. Profiter davantage de mes enfants. Malheureusement des problèmes de santé m'ont obligé à changer de profession.

En 2008 tu te lances dans une nouvelle aventure.

Oui, en 2008 je suis élue, maire de Barcelonne (2008 à 2014). J'ai conjugué un emploi de salarié à mi-temps et la fonction de maire. Quand je me suis engagée dans cette mission d'élue, Je pensais faire évoluer, créer des services dans ma commune. Mais... C'est difficile. Notamment, j'avais envie de faire une maison de retraite.

Je pensais déjà à nos anciens et ça me tenait à cœur de créer cette maison de retraite.

En t'écoutant, je me rends compte que tu es à la fois très active, et tu passes d'un projet à l'autre rapidement, tout en tenant compte de ta vie familiale.

Tu as une faculté d'adaptation importante, avec deux objectifs, réussir dans ton travail et ta vie de famille.

Je suis d'un tempérament actif, je suis une personne qui aime bien bouger, entreprendre aussi. Le rôle du maire demande un investissement très important, la vie de famille aussi, je ne me suis pas représentée pour un deuxième mandat à la demande de ma famille, J'ai occupé le poste d'adjointe jusqu'en 2020.

Présente nous le métier de secrétaire de mairie ? Ça représente quoi pour toi ?

Ayant été maire auparavant, je ne me voyais pas secrétaire de mairie. J'ai vu l'importance d'une telle fonction. Il y a une multitude de tâches à accomplir. Une mairie doit être la plus rigoureuse possible face à la gestion d'un budget, (Le budget voté par le conseil municipal) les demandes de subventions, le suivi de la comptabilité sur différents dossiers, le contact avec la population, la préparation des différentes élections. En ce moment, il y a le dossier pour le prochain recensement.

Quelles sont les principales qualités qu'il faut avoir ?

Il faut savoir s'investir. Il faut être dynamique. Si on n'est pas à fond avec les élus, je ne pense pas qu'on puisse avancer positivement. Je me suis toujours engagée et impliquée dans les projets du conseil municipal.

C'est très important. Et aussi le rôle de conseil et de formation administrative auprès des nouveaux élus (tous les 6 ans).

Dans le cas d'une nouvelle municipalité, tu es la personne référente avec les autres agents municipaux.

Et tout ça doit aussi rester confidentiel.

Dans ma fonction de secrétaire, il y a des gens qui malheureusement sont plus en difficulté que d'autres. J'essaie de leur apporter de mon temps. Moi, j'adore. J'ai toujours été comme ça. J'ai toujours aimé le contact, et rendre service.

Etre assidue aux différentes formations proposées

Cela est indispensable et nécessaire pour appréhender les nouveaux logiciels, les nouvelles lois ou décrets mis en place par les services de l'Etat, et de Valence Romans Agglo.

Un autre aspect de ton métier de fonctionnaire, l'accueil des administrés balmois

Cela fait partie de ma fonction, renseigner, fournir des documents administratifs, expliquer. Souvent, on joue le rôle d'une assistance sociale. Ce sont les relations humaines, tout simplement !

On a parlé beaucoup de ton métier et le dimanche tu te reposes (rires).

Je cours, Je pédale, je nage et je marche deux ou trois fois par semaine. Cette année j'ai couru le trail de la Pangée et d'autres courses alentour. C'est important de rester en forme. Un vrai plaisir

Quel regard tu portes sur notre village aujourd'hui ?

C'est vrai que pour moi, ce village ne m'est pas inconnu ! Souvent, j'oriente des promeneurs, qui viennent frapper à la porte de la mairie pour aller se promener jusqu'au plateau de Marquet. Et là, je n'ai aucune difficulté pour les orienter. Je connais parfaitement la commune et les petits chemins.

Pour conclure, tu es complètement intégrée dans ce village. Je pense que ta présence est appréciée dans le village en tant que secrétaire de mairie. Quel beau métier!

C'est un beau métier, complexe. Pour prendre réellement en main la fonction de secrétaire de mairie, il faut quand même le temps de six bonnes années, le temps d'un mandat.



UN COMPOSTEUR COLLECTIF AU CENTRE DU VILLAGE

par Lionel Malric

Nous vous invitons **samedi 18 janvier 2025 à 10h30** pour l'inauguration du composteur collectif de la Baume Cornillane, situé au niveau du centre technique.

L'inauguration du site est une occasion de vivre un moment convivial et d'échanger sur l'utilisation des composteurs avec toutes les personnes présentes ce jour-là.

Ce projet est porté par Valence Romans Agglo, la commune de la Baume Cornillane et les **3 référents du site, habitants du village : Florence Chardigny, Lionel Malric et Jean-Philippe Calaf.**

Les personnes inscrites préalablement à ce projet mais également toutes personnes curieuses et intéressées par la réduction des déchets, le retrait des déchets organiques des poubelles sont conviées à cet événement.

Le principe du compostage :

Le compostage est un phénomène naturel de transformation des biodéchets par des micro-organismes et des petits animaux.

Les micro-organismes :

- les bactéries : elles se nourrissent et se reproduisent très vite ce qui libère de l'énergie sous forme de chaleur ; la température d'un gros composteur peut atteindre 60°C
- les champignons microscopiques : ils consomment les matières les plus résistantes
- La macrofaune : elle réduit la taille des éléments du compost en les digérant ce qui augmente la surface attaquée par les micro-organismes, les vers, les cloportes, les larves blanches, les insectes...

Qu'est-ce le compost collectif ?

Implanté sur un espace public, le compost collectif est composé de 3 bacs : remplissage, maturation et stockage de broyat.

Il est accessible à tout foyer préalablement inscrit auprès des référents techniques et qui s'engage à un respect de la charte. Les coordonnées des référents sont consultables en mairie. La gestion du site est gérée par les référents mais également les aidants.

Quels rôles pour les référents ?

Les principales tâches du référent de site :

- Être l'interlocuteur privilégié de l'Agglo
- Assurer un suivi des utilisateurs du site :
- informer des arrivées et départ d'utilisateurs
- faire signer et transmettre les contrats d'utilisation
- distribuer les bio-seaux
- veiller au bon fonctionnement du site au quotidien :
- contrôler la qualité des apports
- retirer les déchets non compostables
- veiller à une aération satisfaisante
- veiller à un apport équilibré en matière sèche
- veiller à sa propreté



CONNAISSEZ-VOUS LE RESEAU D'ACCUEIL CITOYEN ?

Dispositif porté par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Drome.
par Florence Jacques

Dans la Drôme comme partout en France, les violences conjugales et/ou familiales restent un fléau.

Il arrive aux femmes Victimes de quitter leur foyer en urgence. Des dispositifs d'hébergement d'urgence existent, mais sont fréquemment saturés.

Depuis 6 ans, le CIDFF de la Drôme en partenariat avec les services du Conseil Départemental et bénéficiant depuis 2023 d'un cofinancement Européen (FSE), a mis en place un « Réseau d'Accueil Citoyen », afin d'apporter aux femmes victimes de violence, avec ou sans enfants, une solution transitoire pour se réfugier et se ressourcer lorsqu'elles quittent leur foyer.

Le Réseau d'Accueil Citoyen permet aux femmes victimes de violences conjugales d'être accueillies dans un cadre familial, adapté et sécurisant. Cette mise à l'abri est essentielle pour rétablir une sécurité physique et mentale pour la personne accueillie et permet également l'éloignement de l'auteur des violences.

Durant la durée de l'hébergement de 1 jour à 1 mois (renouvelable une fois sous certaines conditions), les personnes accueillies et les hébergeurs bénévoles sont accompagnés et suivis par des professionnelles du CIDFF26.

Un accompagnement social, juridique et psychologique, voir insertion professionnelle est assuré par nos professionnel-les auprès des victimes. Il vise une situation plus durable, sortie vers un dispositif adapté ou logement autonome.

La personne continuera d'être accompagnée par le CIDFF pour d'autres démarches juridiques ou d'accès à l'emploi tant qu'elle le souhaitera.

Le Réseau d'Accueil Citoyen est animé par une Coordinatrice, travailleuse sociale ; il compte à ce jour, 13 lieux d'hébergement.

Il a démontré son utilité et nécessite d'être élargi dans tout le département afin de répondre à des situations de violences malheureusement toujours en augmentation. (D'autres départements s'intéressent à notre action et souhaitent s'en inspirer.)

Les Hébergeurs, Bénévoles, bénéficient de Formations, d'Analyse de Pratiques, de suivis et temps d'échanges entre eux afin de répondre au mieux à l'intérêt de la démarche.

Le CIDFF de la Drôme est à ce jour, à l'écoute des Candidatures d'Hébergeurs qui souhaitent s'engager.

Pour s'inscrire dans ce Réseau d'Accueil Citoyen pour les Femmes Victimes de Violences, il est nécessaire de pouvoir offrir un lieu personnel et sécurisé, bienveillant et chaleureux à une femme, avec ou sans enfant.

En préalable à tout accueil un engagement à participer aux formations et analyse de la pratique, et à garantir la confidentialité est contractualisé avec le CIDFF.

Si cet engagement bénévole et solidaire vous intéresse contactez le CIDFF de la Drôme pour connaître toutes les modalités. 04.75.82.06.10.

Pour tous renseignements - contacter : le 04 75 82 06 10 – ou @ : contactcidff26@cidffdrome.fr



"La party de pétanque"



"Le cabaret maison"



"Les Bruittes"



"Les Frères Duchoc"



"Gamelan et conférence"

MERCI AUX SOUTIENS TECHNIQUES

La Mairie de La Baume
Cornillane, l'Amicale
Laïque, l'association
Deviation.

À NOTER!
**PROCHAINE
ÉDITION DU
FESTIVAL :
SAMEDI 4
OCTOBRE
2025**

**Si vous souhaitez nous
soutenir, vous pouvez devenir
adhérent de l'association
Bim Bam Baume !**

Ce n'est pas le montant des cotisations qui nous intéresse, mais le nombre d'adhérents est un argument auprès des collectivités publiques auxquelles nous allons demander des subventions, et puis c'est encourageant ! Pour cela, notez vos noms, prénoms, adresses, numéros de téléphone et adresses e-mail sur une feuille libre, glissez un chèque de **5 euros** dans l'enveloppe (à l'ordre de **l'Association Bim Bam Baume**) et déposez le tout dans la boîte aux lettres de Christian Nury au 16, route de Ourches, en face du petit immeuble du centre.

**Vous pouvez aussi simplement
souhaiter faire partie de notre
liste de diffusion...** dans ce cas rien de plus simple ! Envoyez nous un mail à l'adresse : bbbaume26@gmail.com
Plus on est de fous,
plus on est fous !





FESTIVAL LA BAUME DU TIGRE 2024



"Les préparatifs"



UNE PREMIÈRE ÉDITION FÉROCEMENT REUSSIE !

Allez ! Disons le : la première édition du festival "La Baume du Tigre" fut une bien belle réussite !

Le public a répondu présent, avec une affluence qui a failli nous surprendre et nous avons tous vécu ces beaux moments d'émotions et de rigolade.

Et puis une énergie collective est née, avec plus de 40 personnes du village et des alentours (de 12 à 92 ans !) qui se sont rencontrées et mobilisées autour de cet événement.

Cet esprit de découverte, de rencontre et de partage que nous souhaitions insuffler a traversé tout ce festival, de la première réunion au dernier coup de balai, comme un joli pied de nez à l'obscurantisme ambiant.

Alors merci ! Merci à vous, habitants de notre cher petit village, d'avoir joué le jeu de la découverte, merci de nous avoir fait confiance. Nous préparons déjà l'édition 2025, galvanisés par le succès de cette année, nous sommes plus motivés et excités que jamais. Nous vous préparons un deuxième opus plein d'émotions et de surprises.

Belles fêtes de fin d'année à tous !

Au plaisir de se croiser dans le village.

MERCI AUX BÉNÉVOLES

Alice, Julien, Claire-Marie, Jean-Philippe, Caro, Sam, Chantal, Dominique, Brigitte, Serge, Guy, Fabrice, Denis, Lola, Elina, Philippe, Sara, Séverine, Anne-Laure, Denise, Claude, Agathe, Elsa, Joanne, Julia, Evelyne, Léonie, Sandra, Anouk, Maddie, Juliette, Louise, Marius, Solan, Mathieu, Ben, Nina.

Un immense merci pour leur engagement et leur soutien !

L'AMICALE LAÏQUE

Une association qui a La Baume au cœur et ses habitants,
grands et petits

DES ACTIVITES

GYM le lundi
PING-PONG le mardi
ZUMBA le jeudi
RANDONNEE voir programme ci-après

DES ANIMATIONS

GRAND PIQUE PARTAGE DU VILLAGE MARDI 24 JUIN 2025
SOIREE BEAUJOLAIS LE VENDREDI 21 NOVEMBRE 2025
A CONSOMMER SANS MODERATION



MENU

PROPOSE PAR
L'AMICALE LAÏQUE

AMICALE LAIQUE - PROGRAMME DES RANDONNEES 2025

JANVIER	sam 25	rando la Rochette Vaunaveys Ourches	9h00	10km 30m dén.	moyen	Philippe JEAN	06 25 37 38 78
FEVRIER	dim. 16	La Roche percée St Peray	9h00	12 km	moyen	A.Berger	06 41 00 42 46
MARS	sam 22	Le Rif de la Vialle (Crupies)	8h30	10km 400m	moyen+	C. Garagnon	06 84 14 20 44
AVRIL	sam 12	Pré de cinq sous Beauregard Barret	8h30	Dén. 550m 12 km	moyen dur	B. Guellard	06 08 41 34 42
MAI	sam 24	St Ssymphorien de Nahun Le Chirat blanc	8h	8 km 350 m	moyen	Joaquin Rando	06 75 45 15 63
JUIN	sam 14	Les Balcons de Font d'Urle	7h30	12 km dén. 500m	moyen	Gérard&Patrick	06 75 45 15 63
JUILLET	sam 5	La Belle Justine	8h00	8 km 500 m	moyen	Pierre Fraise	06 08 47 89 21
AOUT	jeudi 28	La Guinguette avec visite d'une distillerie	facile avec repas à la Guinguette			B. Guellard	06 08 41 34 42
SEPTEMBRE	10 11 12	Séjour à la mer		à définir		A.Berger	06 41 00 42 46
OCTOBRE	sam 11	Les Sadou (Saillans)	8h30	10 km 420 m	moyen	B.Feugier	04 75 56 16 68
NOVEMBRE	sam 15	Le Chemin des Fileuses Marsanne	9h00	9 km 300 m	moyen	Daniel JEAN	06 32 93 49 53
DECEMBRE	dim 7	vin chaud - LA VEORE au départ de CHAB13h		2h		Claudine BERNE	06 30 80 87 33



**Les bénévoles de l'AMICALE LAÏQUE vous souhaitent de joyeuses fêtes
et une année 2025 à l'image de vos espérances.**

**Nous vous attendons nombreux pour le GRAND PIQUE NIQUE PARTAGE DU
VILLAGE le mardi 24 juin**

LE COMITÉ DE JUMELAGE MONTMEYRAN- LA BAUME CORNILLANE - GROSS BIEBERAU

par Jean-Luc Fessier, président du comité de jumelage



- le camp d'été du 14 au 21 juillet 2024 à Montmeyran à l'école Roger Marty

- réunion des bureaux à Besançon

- le 7 décembre gouter de la saint Nicolas avec les enfants qui ont participé au camp d'été

- le 14 décembre fête des places à Montmeyran avec traditionnel saucisses bières et les couronnes de Noël



A venir :

- petit déjeuner allemand dans les écoles de la Baume Cornillane et de Montmeyran (Roger Marty et St Marie)

- Assemblée générale du comité de jumelage aura lieu le **vendredi 21 mars à 20h30** salle des fêtes de la Baume Cornillane

- rencontre annuelle: nous recevons nos amis **le week-end de la pentecôte du 6 au 9 juin 2025**

L'ASSOCIATION "OURCHES EN FAIT"

par Christine Chastagner



L'association "Ourches en fait" accueillait cette année encore Coline Serreau pour un concert le vendredi 9 août. Habituellement cette manifestation a lieu dans l'église du Prieuré Saint Didier d'Ourches. Mais une page se tourne ! Actuellement l'église d'Ourches est rattachée à la Paroisse de la Sainte famille du Crestois et notre demande de mise à disposition de l'église auprès de la paroisse a été pour la première fois refusée : des raisons objectives sous-tendaient peut-être ce refus !

Heureusement, le réseau de solidarité entre petits villages est actif : le temple de la Baume Cornillane nous a accueilli le vendredi 9 août 2024 à 20h00 pour ce concert qui attira plus de 200 personnes. Nous avons continué nos festivités le samedi avec notre traditionnel concours de pétanque. La journée s'est terminée dans le jardin devant la Mairie autour d'une soupe au pistou qui a régalé une centaine de convives.

Le calendrier 2025 se prépare :

**le dimanche 16 mars
à 14 heures
CONCOURS DE COINCHE
à la salle d'animation
d'Ourches.**



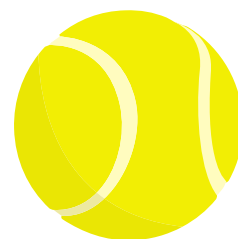
Notez dès à présent cette date pour partager un moment festif.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année



L'ECOLE DE LA BAUME-CORNILLANE

Les CP-CE1



Nous sommes les élèves de CP-CE1 de la Baume-Cornillane et nous allons vous présenter notre activité du jeudi : le tennis. La classe des grands y participe aussi.

Notre entraîneur s'appelle Flavien et vient de Montmeyran.

Il nous explique comment bien tenir la raquette, la bonne position du corps (comme la position du champion), comment envoyer la balle, comment respecter les limites du terrain...



Nous faisons plein de jeux pour apprendre :

- « Chocolat-vanille » : ce jeu nous apprend à frapper la balle soit côté paume de main, soit de l'autre côté.
- « Mano à mano » : pour savoir lancer correctement au-dessus du filet.
- « Pincés de crabes » : on coince la balle entre la raquette et une main, puis on frappe la balle et il faut la lancer par-dessus le filet.
- « Catapulte » pour apprendre à faire un service.
- « Dragon et villageois », c'est comme si on faisait un match.

Nous trouvons que cette activité est très amusante et cool !



Nous faisons également une autre activité : le Vendée Globe, une course en bateau autour du monde. Ça secoue dans le bateau !...

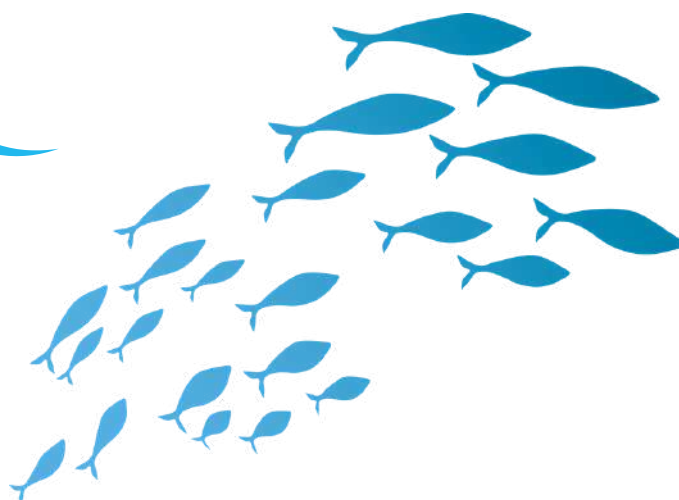
En réalité, nous suivons juste la course de Samantha Davis depuis la classe.

Elle poste des vidéos et nous parle de son quotidien à bord de son bateau. Pour l'instant, elle est en 11ème position. Elle est très courageuse car c'est une course en solitaire, sans assistance. Elle passe par des zones dangereuses, comme le Pot au Noir.

Sam Davis est aussi très gentille car elle participe à la course pour une association « Initiative cœur », qui aide les enfants qui ont des problèmes cardiaques.



Nous avons plein d'autres choses à vous raconter, mais ce sera pour une prochaine fois. À suivre...



ETAT CIVIL

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles de :

- Mireille RIVIERE, le 17 juillet 2024
- Marie-Paule JUNILLON, le 03 octobre 2024
- Martine GACHE, le 05 octobre 2024



Nous adressons toutes nos félicitations aux parents de :

- Antoine CHALEYAT LAMASSE né le 29 octobre 2024



AUTOSUR

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
RCS Die 437 527 306

Z.A. Sirius
26760 BEAUMONT-LES-VALENCE

OUVERT
du lundi au vendredi
8h45 - 12h30
14h - 18h30

*Proximité
Disponibilité - Conseils*



Tél. 04 75 59 17 46

Nouvelle Renault 5



TOUS TRAVAUX DE MÉCANIQUE | TOUS TRAVAUX DE CARROSSERIE

Garage TERRAIL




26120 MONTMEYRAN ☎ 04 75 59 33 83

Co-gérants : Gilles MOULIN et Pierre CHAZALET ✉ garageterrail@orange.fr

VENTES DE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS | STATION DE LAVAGE

TAXI DE MONTVENDRE

06-35-48-05-19

Transport médical assis - Taxi toutes distances
Le grand Ossel - 26120 Montvendre - Fax 04 75 25 83 13



Win Win Immobilier
Tous gagnants

SÉCURISEZ VOTRE PROJET IMMOBILIER



Équité
Des frais d'agence forfaitaires justes



Liberté
Un mandat unique sans engagement



Confiance
Une relation de proximité et transparente

Maëlys LOPEZ
m.lopez@winwin-immobilier.fr
07 88 23 52 85



★★★★★
4,9/5 - Avis Google

Win Win Immobilier Valence - Montmeyran
3 Place de la Fontaine - 26120 MONTMEYRAN
TRANSACTION | www.winwin-immobilier.fr





Cyril Bouteille
électricien

06 30 36 43 71
lecourantpasse26@gmail.com
Montvendre



SUIVEZ NOUS
@PIZZANDB



WWW.PIZZANDB.FR

TÉL : 07 63 48 51 60
PIZZANDB@GMAIL.COM

**Les vendredi de 18 à 21h
face à la mairie**



JEDC

- Ouvrier qualifié, 18 ans d'expérience.
- Entretien annuel et dépannage de chaudière (gaz et fioul).
- Désembouage plancher chauffant.
- Détartrage.

06.72.26.04.81

jedchaudiere@gmail.com

facebook: Jedc Sav

MONTMEYRAN



**Joël Entretien
Dépannage
Chaudière**

Le Blé A' Doré



**AGRICULTEUR
BOULANGER**

VENTE À LA FERME

Nicolas THIBAUD

617 CHEMIN DES COURIOLS - 26120 MONTMEYRAN
nicolas.thibaud26@hotmail.fr

VENTE A LA FERME
PAIN BIO AU LEVAIN NATUREL

Horaires d'ouverture

MARDI (CUISSON)	11H - 12H30 ET 15H30 - 19H
MERCREDI	9H - 19H
JEUDI (CUISSON)	11H - 12H30 ET 15H30 - 19H
VENDREDI (CUISSON)	11H - 12H30 ET 15H30 - 19H
SAMEDI	9H - 19H
DIMANCHE ET LUNDI	FERMÉ

Penser à réserver la veille au 04 75 59 39 70



FP Créations

Charpente - Couverture - Zinguerie
Terrasse bois - Constructions bois



Florent PACAUD
Artisan Charpentier

26120 MONTÉLIER

+33 (0)6 12 60 96 95

fp.creationsbois@gmail.com



INFORMATIONS PRATIQUES

Le bulletin peut être envoyé par messagerie (geste écologique)
N'hésitez pas à faire remonter à la mairie votre souhait à l'adresse mail suivante :
mairie.labaumecornillane@wanadoo.fr



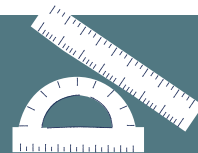
MAIRIE

 04 75 60 33 45

mairie.labaumecornillane@wanadoo.fr

Horaire du secretariat :
Mardi 8-12h / Vendredi 13h30-17h30

En cas d'urgence :
Le Maire Dominique Sylvestre 06 22 99 77 06
Isabelle Pral 06 38 13 01 22



ECOLES

PETITE SECTION
Montmeyran 04 75 59 41 63

MOYENNE ET GRANDE SECTION
Ourches 04 75 60 30 38

CP, CE1, CE2, CM1, CM2
La Baume Cornillane 04 75 60 32 27



SALLE MARCEL MAISONNAT

Pour tout renseignement contacter la mairie.

Bon à savoir : des tables et des bancs peuvent être loués par la mairie pour différentes manifestations
10€ une table et deux bancs.



PERISCOLAIRE ET CANTINE

APE
ape.lbco@gmail.com

PERISCOLAIRE : 7h30-19h à Ourches
06.95.61.12.59 - periapelbco@gmail.com

CANTINE : assurée à la Baume-Cornillane
06.95.23.81.99 - cantineapelbco@gmail.com



ASSISTANTES MATERNELLES

Se renseigner à Valence Romans-Agglo

petiteenfance.valence@valenceromansagglo.fr
04 75 81 30 30



COLLEGE

04 75 55 34 53

Marcelle RIVIER
à Beaumont les Valence



ARYA
— élavage
— paysage

Siegfried Georgery

0762623126

arya.elavage@gmail.com